



DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 6 mars 2020

Délibération n°07-2020 : Révision des statuts de l'ENSIBS (Articles 2 et 17)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L 712-3 et L713-1 ;

Vu les statuts de l'Université Bretagne-Sud ;

Vu les statuts de l'ENSIBS ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve, à l'unanimité, les modifications des articles 2 et 17 des statuts de l'ENSIBS.

Membres en exercice : 30
Membres présents : 16
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 23
- Pour : 23
- Contre : 0
Abstention : 0

Visa du Président

Jean Peeters

Documents en annexe : Statuts de l'ENSIBS modifiés.